

Réponse du Conseil administratif à la question écrite de M^{me} Fatiha Eberle, du 20 septembre 1999, intitulée: «Pose d'un miroir à la rue du Grand-Pré».

TEXTE DE LA QUESTION

Peut-on trouver une solution pour assurer la sécurité?

La solution serait, par exemple, la pose d'un miroir à la rue du Grand-Pré, en face du stop desservant l'accès des immeubles bordant le parc Beaulieu, entre les N^{os} 24 à 40. Il s'agit d'une véritable sécurité pour les habitants.

Le Conseil administratif peut-il résoudre ce problème?

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil administratif a le plaisir d'informer M^{me} Fatiha Eberle que le projet de modification du marquage routier que la Division de la voirie lui a proposé a été approuvé par l'Office des transports et de la circulation, le 28 janvier 2000, et que ces travaux sont en cours d'exécution.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Jean Erhardt

Le conseiller administratif:
Christian Ferrazino

Le 23 février 2000.